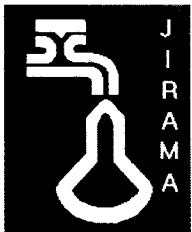


JIRO SY RANO MALAGASY



DIRECTION GENERALE : 149, Rue RAINANDRIAMAMPANDRY - ANTANANARIVO - BP : 200
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : JI . RA . MA
C.C.P. 21 441 - ANTANANARIVO
B.N.I.C.L : 01 17355 VAR
R.C. 2004 B 00553
STATISTIQUE N° : 40100 11 1957 0 10005
N I F : 1000000704
TELEPHONE 22 200 31 AN TANANARIVO
Fax : 261.20.22.383.06 -E-mail : dg@jirama.mg

DECISION N° 080 /DPA/2019
DECLARANT « INFRUCTUEUX » L'APPEL D'OFFRES RELATIF AU DAO N° MP 96 958
FOURNITURE DES MATERIELS DE RACCORDEMENTS POUR LE RENFORCEMENT DES CENTRES DES PRODUCTIONS DE LA JIRAMA repartis en cinq(5) lots

- Lot N°1 - Câbles BT en cuivre 1x400mm²
- Lot N°2 - Câbles BT en cuivre 1x300mm²
- Lot N°3 - Câbles BT en cuivre 1x240mm²
- Lot N°4 - Câbles BT en cuivre 1x120mm²
- Lot N°5 - Cosses à sertir en cuivre étamé

Le DIRECTEUR GENERAL de la JIRAMA,

- Vu la Constitution.
- Vu la loi N°2016 - 055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics.
- Vu l'ordonnance N° 075-027 du 17 Octobre 1975 portant création de la Société Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA) et fixant les statuts de ladite Société, modifiée par le décret n° 2008-971 du 20 Octobre 2008.
- Vu le décret n°2019-016 du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
- Vu le décret 2017-296 du 26 Avril 2017 portant nomination du Directeur Général de la JIRAMA.
- Vu le décret n° 2006-343 du 30 mai 2006 portant l'instauration du Code d'éthique des Marchés Publics.
- Vu le décret n° 2017-121 du 21 Février 2017 modifié et complété par le décret n°2017-1102 du 28 Novembre 2017, fixant les attributions du Ministère des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère.
- Sur proposition de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).

DECIDE

Article 1

En application de l'article 56 de la loi N°2016 - 055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics, est déclaré « INFRUCTUEUX », le DAO N° MP 96 958 relatif à la fourniture de matériels de raccords pour le renforcement des centres des productions de la JIRAMA repartis en cinq(5) lots :

- Lot N°1 - Câbles BT en cuivre 1x400mm²
- Lot N°2 - Câbles BT en cuivre 1x300mm²
- Lot N°3 - Câbles BT en cuivre 1x240mm²
- Lot N°4 - Câbles BT en cuivre 1x120mm²
- Lot N°5 - Cosses à sertir en cuivre étamé

Article 2

La Personne Responsable des Marchés Publics, Le Directeur Principal Electricité, Le Directeur Principal Achats et le Directeur Principal Finances, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Antananarivo le

La Personne Responsable des Marchés Publics

28/01
ACHATS
SEA
1260

28
DG
DPA

DEL
04/02

DEL
DPE

Olivier Almé Jaomlary
Directeur Général
de la JIRO SY RANO MALAGASY